

Éducation musicale

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **95 (1966)**

Heft 7

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Education musicale

But

L'éducation musicale doit être considérée comme une partie intégrante de l'éducation et de la culture, au même titre que les autres branches du programme.

L'enseignement musical vise :

- a) à former le goût des élèves de façon qu'ils puissent jouir de la musique ;
à les rendre capables de lire une musique simple ;
à leur donner la formation qui leur permette éventuellement d'entrer plus tard dans un groupement vocal ou instrumental, afin de mieux participer à la vie sociale et artistique de leur milieu ;
à faire du chant un moyen habituel d'expression (chanter pour le plaisir) ;
- b) L'enseignement du chant contribue au développement moral, intellectuel et physique de l'enfant :
moral : il favorise l'équilibre mental, fait vibrer l'enfant au contact de la beauté, l'aide à vaincre sa timidité ;
intellectuel : il fait appel à l'attention, à la concentration de l'esprit, à la mémoire visuelle et auditive ;
physique : il développe l'appareil respiratoire et vocal, affine l'oreille, améliore l'articulation et favorise une bonne tenue par une gestique appropriée.

Principes méthodologiques

1. La méthode doit être :
 - a) *vivante*, par l'atmosphère qu'elle crée, par la correspondance entre le répertoire et les circonstances de l'actualité dans la vie des élèves ;
 - b) *active*, par les nombreux exercices d'éducation de la voix et de solfège, par l'étude de chants adaptés à l'âge, au développement de l'enfant et au milieu local.
2. Tous les enfants, sans exception, participent à la leçon de chant. Pour mettre en confiance ceux qui ont le plus de difficulté, les mieux doués les encadrent et les stimulent par leur exemple. On prendra les ménagements convenables avec les enfants dont la voix mue. Au cours de la leçon, on exigera une bonne tenue des élèves.
3. Les exercices de solfège doivent être très variés, prendre la forme de jeux. Ils s'accompagnent de gestes rythmés ; la dictée musicale et

l'invention par les élèves sont particulièrement efficaces. On n'apprend pas par cœur un exercice de solfège; on le déchiffre; le but est d'arriver à la lecture à vue.

4. Il faut développer la qualité des voix dans la douceur et dans la souplesse.
5. Dans l'étude d'un chant, on ne se contentera pas d'exiger la justesse mélodique, rythmique et harmonique, mais on éveillera encore la sensibilité de l'enfant par une interprétation vivante et naturelle.
6. La leçon de chant doit être courte, mais elle aura lieu, en principe, chaque jour. Mieux vaut donner quatre leçons de 15 minutes qu'une leçon d'une heure par semaine.
7. Le répertoire sera de qualité, varié, adapté aux exécutants et aux circonstances de leur vie.

Programme de chant pour les écoles primaires

Remarque: Dans les classes où l'on pratique la méthode Ward, les maîtres se référeront au programme précisé par cette méthode.

1^{re} classe: *Emission:* posé du son, tenue avec les consonnes d'appui n et m: no, na, né, ni, nu, nou; mo, ma, mé, mi, mu, mou; avec les voyelles; à bouche fermée.

Théorie et solfège: la portée musicale; la clef de sol; la noire; la barre de mesure.

Les cinq premiers sons de la gamme de do par degrés conjoints (hauteur relative). Gesticulation de la mesure à deux temps. Exercices de solfège par degrés conjoints sur les cinq premiers sons. Dictées musicales orales.

Chants: rondes, contines et chansons à une voix, apprises par audition. Auditions de disques.

2^e classe: *Emission:* même programme qu'en 1^{re} classe.

Théorie et solfège: la gamme de do entière; la blanche; la blanche pointée; la barre de liaison; la mesure à trois temps.

Exercices de solfège par degrés conjoints sur la gamme de do avec blanches pointées, blanches et noires.

Dictées musicales orales sur la gamme de do.

Chants: rondes et chansons mimées à une voix, apprises par audition. Auditions de disques.

3^e classe: *Emission:* surveillance particulière du timbre et de l'émission: lèvres, langue, attaque du son. Vocalises pour alléger la voix.

Théorie et solfège: les silences: la demi-pause; le soupir. Addi-

tion de deux degrés en dessus de la gamme de do (do-mi) et d'un degré en dessous (do-si). Exercices de solfège à deux et trois temps avec blanches pointées, blanches, noires et leurs silences correspondants.

Dictées musicales orales. Exercices d'écriture musicale.

Chants: canons à deux voix, rondes et chants mimés, appris par audition. Auditions de disques.

4^e classe: *Emission*: sons tenus avec crescendo et decrescendo.

Théorie et solfège: la ronde; la croche; la pause; le demi-soupir; la noire pointée.

Autres signes musicaux (étude occasionnelle): crescendo; decrescendo; point d'orgue; staccato; barres de reprise; D. C. al Fine.

Mesures à $\frac{4}{4}$; C. Intervalles: unisson; seconde; tierce; quarte; quinte; octave. Invention de solfèges simples; exercices de solfège appliqué aux connaissances théoriques ci-dessus.

Chants: canons à deux voix; étude de chants par audition et partiellement par le solfège.

Auditions musicales commentées; émissions radio et téléscopiques.

5^{me} classe: *Emission*: contrôle du phrasé; exercices d'assouplissement de la voix avec diphtongues.

Théorie et solfège: la croche pointée; la double croche. Intervalles (suite): sixte, septième. Mesure à $\frac{6}{8}$.

Les mouvements (étude occasionnelle): largo, lento, andante, moderato, allegro, presto (métronome). L'intensité (étude occasionnelle): PP, P, mf, F, FF.

Invention et lecture de solfèges simples, en précisant les notes de départ et d'arrivée (tonique, dominante) et le nombre de mesures à $\frac{2}{4}$, $\frac{3}{4}$, $\frac{4}{4}$.

Chants: étude par le solfège de chants et canons à deux – trois voix; chants patois.

Auditions musicales commentées; émissions radio et téléscopiques.

6^{me} classe: *Emission*: révision des programmes des années précédentes. La voix de tête.

Théorie et solfège: clef de fa. Les altérations: dièse, bémol, bécarre. Initiation au rythme grégorien.

Etude par le solfège de chants au programme.

Chants: canons à trois – quatre voix; chants français, patois, latins.